

CPI : report du procès de Jean-Pierre Bemba au 5 juillet

@rib News, 08/03/2010 â€“ Source Associated Press La Cour pÃ©nale internationale (CPI) a annoncÃ© lundi un report de l'ouverture du procÃ©s de Jean-Pierre Bemba, l'ex-vice prÃ©sident de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo, inculpÃ© de crimes de guerre. Le procÃ©s devait commencer le 27 avril prochain. Il doit dÃ©sormais dÃ©buter le 5 juillet. Le mois dernier, les avocats de Jean-Pierre Bemba avaient contestÃ© la recevabilitÃ© de l'affaire, faisant valoir que celle-ci n'Ã©tait pas suffisamment grave pour Ãªtre entendue Ã La Haye et ajoutant que les autoritÃ©s de RÃ©publique centrafricaine avaient dÃ©jÃ menÃ© une enquÃªte ou avaient dÃ©jÃ prÃ©vu d'en conduire une. La recevabilitÃ© de l'affaire sera examinÃ©e lors d'une audience le 27 avril, prÃ©cise un communiquÃ© de la CPI.

L'ex-dirigeant congolais est poursuivi pour cinq chefs d'accusation concernant des meurtres, des viols et des pillages, menÃ©s en RÃ©publique centrafricaine par sa milice, le Mouvement de libÃ©ration du Congo (MLC) en 2002 et en 2003. Jean-Pierre Bemba a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© en mai 2008 en Belgique et transfÃ©rÃ© Ã la CPI Ã La Haye (Pays-Bas) en juillet de la mÃªme annÃ©e. Il est le plus haut dirigeant politique actuellement en dÃ©tention Ã la CPI.